

Probleme règlement facture SMUR

Par **miss59**, le **07/02/2014** à **13:34**

Bonjour,

Je me permets de poster ici pour avoir une explication (puisque l'hôpital n'est pas capable de m'en donner).

EN octobre, j'ai été victime d'un accident de la circulation (impliquant en tout 3 voitures mais auquel je n'étais pas responsable).

La police, les pompiers et le SMUR étaient sur place sachant qu'il n'y avait aucun blessé (j'ignore qui les a appelé).

Hier je reçois une facture de l'hôpital concernant le déplacement du SMUR (facture de 860€ dont il reste à ma charge 301€).

Ma question est de savoir, pourquoi cette facture m'est adressée à moi et pas au conducteur responsable de l'accident ? L'hôpital n'a pas su me répondre, juste me dire que j'étais obligée de régler. Ont-ils envoyé la facture à tous les conducteurs, j'ai des doutes... ?

Est-ce à moi de régler (j'ai une mutuelle mais je ne vois pas pourquoi ce serait à moi et pas aux autres de régler, surtout que je n'ai rien demandé le jour de l'accident, une voiture me percute et c'est encore à moi de régler le SMUR) ?

Merci d'avance pour votre réponse.